

Le Secrétaire général

Message publié à l'occasion du vingtième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

Bonn, le 21 mars 2014

Je suis heureux de célébrer le vingtième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et je souhaite féliciter tous ceux qui l'ont rendue possible.

Galvanisé par la Convention, le monde entier s'est mis à rechercher des solutions multilatérales à la grave menace que font peser les changements climatiques. Son Protocole de Kyoto, premier accord international sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre qui fixe des engagements contraignants pour les pays industrialisés, a ouvert la voie à la mise en place des marchés de droits d'émission de carbone. Le mécanisme pour un développement propre et le mécanisme de mise en œuvre conjointe ont permis l'échange de droits d'émission et la compensation d'émissions de carbone dans le monde développé comme dans le monde en développement. Le programme REDD+ contribue à valoriser le carbone stocké dans les forêts et à réduire les émissions causées par le déboisement et la dégradation des sols. Les mesures de financement, de transfert de technologies et de renforcement des capacités ont ouvert l'accès des pays en développement aux ressources publiques et privées. Au total, la Convention-cadre a fortement accéléré le passage à un développement reposant sur les technologies propres, les énergies renouvelables, une plus grande efficacité énergétique et une meilleure adaptation aux changements climatiques.

Pour autant, il nous faut faire preuve d'une ambition bien plus grande si l'on veut être à la hauteur du défi mondial que nous pose le changement climatique. Les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère n'ont jamais été aussi élevées en 800 000 ans. Partout, les populations – surtout les plus pauvres et les plus vulnérables – subissent les effets croissants de phénomènes climatiques imprévisibles et de plus en plus extrêmes.

Grâce à l'action menée par les parties à la Convention-cadre au cours des 20 dernières années, il a été possible de mettre en place les mécanismes nécessaires au développement d'une économie mondiale résiliente à faible émission de carbone. Ces mécanismes, il nous faut à présent les exploiter, non seulement pour faire face aux changements climatiques, mais également pour assurer une énergie durable pour tous, rendre respirable l'air de nos villes, créer des emplois décents et aider à éliminer l'extrême pauvreté. Ce sont là autant de volets complémentaires du programme de développement pour l'après-2015.

Les États se sont engagés à conclure un nouvel accord universel sur le climat d'ici à 2015. Pour les y aider, j'organiserai un sommet sur le climat le 23 septembre 2014 afin de mobiliser la volonté politique nécessaire et de mettre en évidence des mesures susceptibles d'inciter le monde entier à se montrer plus ambitieux. J'ai invité les dirigeants du monde ainsi que les hauts représentants de la société civile et du secteur privé à œuvrer ensemble à transformer les choses.

Nous savons ce qu'il faut faire et comment le faire. Cet anniversaire doit être l'occasion pour nous de redécouvrir l'engagement qui a présidé à la naissance de la Convention. Œuvrons ensemble à la conclusion d'un véritable accord sur le climat qui mette le monde sur une voie durable pour les générations à venir.